

# FLAMBEAU

## des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N°0437 du Lundi 08 Février 2016 \* PRIX : 250 F CFA

Editorial

**La justice Togolaise  
au tribunal de la  
conscience humaine** P.3

## Dénouement de l'affaire dite "d'escroquerie internationale"

 P.5


Il sonne 11h 15. Le ministre pose ses premiers pas hors de la prison

# Pascal Bodjona enfin libre

Enseignement supérieur

**Etat Généraux des  
Etablissements privés** P.3

**Le défi de l'excellence  
manque d'adhésion**

■ **Les vérités du ministre**

**Nicoue Broohm au CEPES**



Nicoue Broohm ministre de l'enseignement supérieur Marcel Akakpo président CEPES

Santé

**La pharmacie  
du CHR de Kpalimé  
partie en fumée** P.6



Les dégâts de l'incendie

Santé

**mutilation génitale** P.4  
**Le phénomène en  
regression au Togo**



Nouvelle mandature à la FTF

## 'La Solution' Dobou Gerson, une alternative crédible

 P.7


Dobou Gerson



# AVIS DE VACANCE DE POSTE

Dans le cadre du renforcement de l'équipe de sa Représentation Permanente au Togo, la CEDEAO cherche à recruter des candidats capables et qualifiés des Etats-Membres de la CEDEAO, aux postes suivants, basés en République Togolaise:

N/S	POSTE	DEPARTEMENT / DIRECTION	GRADE	SUPERVISEUR	LIEU AFFECTATION	DUREE
1.	Assistant de Bureau	Représentation Permanente de la CEDEAO au Togo	G1	Représentant Permanent	Lomé, Togo	Un (01) an renouvelable

Le/la candidat/e ne doit pas avoir plus de 50 ans au moment du recrutement et doit être un citoyen de l'un des Etats membres de la CEDEAO. Il/elle doit **parler** et lire couramment une des langues officielles de la Commission, l'anglais, le français et le portugais. Une connaissance pratique de l'autre serait un avantage.

La date limite de dépôt des candidatures **est fixée au lundi 4 avril 2016.**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse suivante :

**Représentation Permanente de la CEDEAO au Togo**  
**Boulevard du 13 janvier**  
**Immeuble BIDC, Lomé - Togo**  
**Préciser sur l'enveloppe le poste pour lequel on postule.**

*Poste : Assistant de Bureau*

*NB: Poste à recrutement local, les candidats à ce poste doivent légalement résider dans le Pays Membre du lieu d'affectation au moment de la candidature*

### Tâches et responsabilités

assurer la distribution du courrier du bureau vers les différents destinataires ;  
 se rendre régulièrement à la poste ou les services d'envoi de courriers pour prendre ou envoyer les courriers ;  
 effectuer toutes les courses nécessaires aux besoins de la Représentation Permanente ;  
 Enregistrer et archiver tout document entrant ou sortant ;  
 effectuer toutes tâches à la demande de la hiérarchie.

### Qualifications / Expériences

Niveau études secondaires avec au moins un BEPC ;  
 Avoir un sens de l'organisation et de ponctualité ;  
 Aptitude aux multiples sollicitations ;  
 au moins 2 ans d'expériences en tant que Planton dans une organisation.

**Dr Garba LOMPO**  
**Représentant Permanent**

## EDITORIAL

### La justice togolaise au tribunal de la conscience humaine

La justice togolaise se décidera-t-elle un jour de rendre des arrêts plutôt que des services ? Voici l'interrogation qui découle de la cabale Bodjona dite « affaire d'escroquerie internationale ». Depuis le 06 février, l'actualité nationale est secouée par la libération de l'ancien ministre de l'Administration territoriale et des Collectivités locales.

Bien que le bon sens et la vérité aient fini par triompher, la justice togolaise est convoquée au tribunal de la conscience humaine pour avoir déshumanisé son appareillage. Les faits reprochés à cette justice à sens unique et inique, courent depuis le 02 mars 2011 où un Emirati nommé Abass Al Youssef a porté une plainte contre l'homme d'affaires togolais Sow Agba Bertin.

Le 18 mars 2011, sur demande de la justice, le ministre Bodjona a été écouté dans cette affaire. Un an plus tard, soit le 1er septembre 2012, il est de nouveau auditionné en qualité de témoin et sera injustement en tant que présumé complice, inculpé avant d'être libéré provisoirement le 09 avril 2013 après 7 mois passé à la gendarmerie nationale.

Le 21 août 2014, alors qu'il répondait à une énième convocation du juge, l'ex bras droit du Chef de l'Etat se voit flanquer un mandat de dépôt puis transférer à la prison civile de Tsévié. Il y passera 525 jours avant que le juge ne fasse, on ne sait par quelle alchimie, après les innombrables reports du délibéré sur les incongruités de la procédure, une main levée sur le mandat de dépôt et ne prononce la libération d'office du ministre Pascal Akoussouléou Bodjona par la signature d'une ordonnance.

C'est en somme, le chef d'œuvre de la justice togolaise, inculpée au tribunal de la conscience humaine et condamnée par la Cour de justice de la Cedeao à verser par l'entremise de l'Etat togolais, la bagatelle somme de 18 millions de frs cfa pour les nombreuses violations des Droits d'un détenu rendu célèbre par une procédure bancale.

« Il a plu à un juge de m'envoyer en prison, il lui a plu de prendre un autre acte ordonnant ma libération immédiate. Est-ce que quelqu'un d'entre vous a un élément que cette affaire est une affaire de justice ? ». Ces premiers mots de Pascal Bodjona confortent la thèse de la politisation de la justice togolaise non seulement corrompue et corruptible mais aussi et surtout, sous la botte du pouvoir. L'appareil judiciaire togolais vient de démontrer une fois encore toutes les insuffisances d'un arsenal travesti au gré des humeurs et des accointances. Cette justice peut continuer par corriger ses erreurs en trouvant les moyens de libérer d'autres victimes des procédures viciées, Dieu seul sait qu'elles sont nombreuses dans nos prisons. Pendant ce temps, la fête qui a commencé depuis samedi, peut continuer chez les Bodjona avec la grande question sur l'avenir de "l'animal politique" qui tient toujours une place de choix dans la jungle.

Isaac Tonyi

## Etats généraux des Etablissements privés de l'Enseignement Supérieur du Togo

### Le défi de l'excellence manque d'adhésion . Les vérités de Nicoué Broohm au CEPES

*Depuis quelques années, l'effectif galopant dans les universités publiques du Togo fait émerger des structures éducatives privées de l'Enseignement Supérieur avec de nouveaux diplômés pour une redynamisation du système éducatif au Togo. Ces différentes structures qui poussent un peu partout sur le territoire, ne sont pas sans incidence sur la qualité de l'enseignement supérieur qui prend un coup. C'est fort de ce constat que le CEPES (Conseil des Etablissements Privés de l'Enseignement Supérieur au Togo) a organisé les 04 et 05 Février derniers à Lomé, les états généraux des établissements privés de l'Enseignement Supérieur au Togo. Seulement, la rencontre, la première du genre au Togo, qui était partie pour corriger l'image biscornue des Etablissements privés, a manqué d'adhésion. Sur les 67 Etablissements agréés par l'Etat, seule une trentaine a accepté d'adhérer au CEPES et de prendre part à des Etats Généraux de portée nationale.*



Nicoué Broohm ministre de l'enseignement supérieur

Axé sur le thème : "le défi de l'excellence pour les Etablissements privés, de l'enseignement supérieur au Togo", la rencontre de portée nationale censée redorer l'image des Etablissements privés basée sur un système éducatif sulfureux a vu un grain de sable se glisser dans sa machine. L'initiative a manqué d'adhésion et sur les 67 Etablissements agréés, seule une trentaine est membre du CEPES, un regroupement qui n'a eu son récépissé que le 21 Août 2015 dernier. Même si elle a suscité assez d'engouement au niveau des autorités, cette rencontre ne sert point de déclic à un quelconque défi de l'excellence si près de la moitié des Etablissements agréés est restée en marge de ces états généraux. Le CEPES n'était-il pas assez jeune pour porter cette initiative ? L'as-



Marcel Akakpo président CEPES

sociation a-t-elle manqué de stratégie pour regrouper toute la communauté de l'enseignement supérieur privé ? S'achemine-t-on vers la constitution d'une nouvelle association pour les non adhérents du CEPES ? C'est, en somme, les grandes inquiétudes qu'il revient au CEPES de dissiper. Mais à y voir de près, l'on peut affirmer sans risque de se tromper que le CEPES est vite allé en besogne en organisant des états généraux des Etablissements privés de l'enseignement supérieur sans l'adhésion de tous les Etablissements agréés. Ce manque d'adhésion fait entorse à l'idéal du système éducatif togolais tel que prôné par le chef de l'Etat les 28 et 30 Novembre 2013 au Conseil présidentiel de l'Enseignement. Certes le CEPES a fait un grand pas mais, l'association doit revoir sa copie si elle

tient vraiment à la promotion de l'Enseignement supérieur de qualité au Togo, à la contribution au développement de l'enseignement et à la culture de l'excellence, une valeur très chère qui ne peut s'obtenir dans cet environnement pollué, sans la maximisation des énergies.

**Les vérités du ministre Nicoué Broohm au CEPES**

Le système éducatif togolais comporte des défaillances sur lesquelles tous les acteurs sont unanimes. Même si c'est au niveau des universités publiques que le mal sévit le plus, il n'en demeure pas moins que les privées, elles aussi, sont porteuses du germe qui sombre l'avenir des apprenants. Le ministre Nicoué Broohm, sans langue de bois, n'a pas manqué d'interpeller le CEPES sur la question. « Vous avez le courage et le mérite d'organiser pour la 1ère fois au Togo, ces genres d'assises, vous avez le devoir d'assainir le secteur, vous devez distinguer le bon grain du faux », a-t-il martelé avant de s'alarmer : « A quoi cela sert pour les parents, de déboursier assez d'argent pour l'éducation de leurs enfants si au finish, ces derniers se retrouvent avec des diplômés, sans emplois et parfois aucune connaissance sur la vie des Entreprises ? La finalité de l'Enseignement est d'entrer dans la vie professionnelle et non obtenir des diplômes, vous devez régler le problème de l'inadéquation de la formation et les besoins du marché de l'emploi. Arrêtez donc de miroiter les diplômés ». Le coup de gueule du ministre de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle en valait la peine si l'on jette un regard sur l'environnement de ces écoles de BTS, pour la plupart des institutions douteuses. Le dernier classement après les examens de fin d'années dans ces universités révèle la cupidité érigée en règle dans le système éducatif et il ya lieu quand l'occasion le permet, de rappeler ces acteurs à l'ordre mais il est aussi judicieux pour l'Etat de prendre aussi des mesures dissuasives.

Isaac Tonyi

## Réforme de l'orthographe à l'Académie française

### Plus d'accent circonflexe sur certains mots

L'information est tombée en milieu de la semaine dernière. A compter de la rentrée scolaire 2016-2017, disparaîtra de l'orthographe française, l'accent circonflexe. Ceci, dans le but de pallier certaines difficultés que rencontrent aujourd'hui, nombre de pratiquants de la langue française, lesquelles sont souvent liées à la prononciation. C'est du moins ce qui ressort de l'adoption, mercredi dernier par l'Assemblée nationale française, de la réforme orthographique votée depuis 1990, soit 26 ans déjà.

Sont donc concernés par cette nouvelle réforme académique motivée par le souci de simplification, 2400 mots. Ainsi donc, avec la nouvelle mouture, le mot « coût » perdra son accent et s'écrira « cout », y compris le mot « disparaître » qui deviendra « disparaître ». Aussi, à

partir de septembre prochain, certains mots perdront leur « i » et « u ». Entre autres, le mot « Oignon » qui s'écrira désormais « ognon ». Il en va de même pour le mot « nénufar » qui deviendra « nénuphar ». Par ailleurs, certains mots comme « porte-monnaie », « week-end » ou encore « mille-pattes » perdront leur trait d'union et s'écriront dorénavant en un seul mot.

Toutefois, cette réforme est loin de faire l'unanimité. Elle suscite déjà la polémique dans le monde académique. Pendant qu'elle est appréciée par une frange d'académiciens, d'autres la décrient par contre. « Est-ce qu'on supprime les dates de l'histoire de la France, sous prétexte que ce n'est pas facile à retenir ? Non ! », s'est désolé un enseignant sur la télévision française TF1. Et d'aller de sa

métaphore : « Il est plus simple que de soigner le malade plutôt que de casser le thermomètre. Mais là, on casse le thermomètre plutôt que de soigner les difficultés en orthographe que connaissent les élèves aujourd'hui ».

Par contre, l'on relativise du côté du Palais de Matignon. « Je voudrais rassurer tout le monde, l'accent circonflexe ne disparaît pas puisque les deux orthographes peuvent continuer à être utilisés », a précisé Najat Vallaud Belkacem, le ministre de l'Education.

Comme on peut le voir, toute réforme crée des mécontentements. Mais alors, vivement que cette nouvelle réforme académique apporte un plus à l'académie française et par delà, à toute la communauté francophone.

Magloire TEKO

Mutilation génitale

# Le phénomène en régression au Togo

Le monde entier a célébré, le 6 février dernier, la journée internationale de lutte contre les mutilations génitales. Au Togo, la ministre de l'Action sociale a saisi cette occasion pour faire le point sur la situation actuelle du phénomène dans le pays. Bien que la pratique malsaine soit encore d'actualité, Tchabinandi Kolani-Yentcharé s'est toutefois réjoui de sa régression considérable au Togo.

Malgré les sensibilisations sur les conséquences néfastes de cette pratique sur la vie de la jeune fille ou de la femme, le phénomène perdure. Dans le monde entier, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) estime entre 130 et 140 millions, les victimes de la mutilation génitale, une pratique aux origines coutumières. Souvent pratiquée en Afrique, le Togo n'est

malheureusement pas à l'abri de cette pratique. Malgré toutes les mesures prises par le gouvernement togolais pour y mettre fin, nombreuses sont encore les personnes qui s'y adonnent le plus souvent clandestinement par des contraintes dogmatiques.

Toutefois, à en croire la ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, l'on pourrait se réjouir de la régression dudit phénomène au Togo. Des enquêtes et études, a-t-elle indiqué, estiment que le taux national dans la tranche d'âge de 0 à 49 ans, est passé de 12% en 1996 à 6,9% en 2006 et à 3,9% en 2010. Des efforts se sont poursuivis ces cinq dernières années pour, dit-elle, enrayer totalement le mal sur la Terre de nos Aïeux.

La mutilation génitale, a poursuivi la ministre, est une



pratique dangereuse contre laquelle, toutes les forces doivent se liguer, surtout au regard de sa dangerosité. En effet, les interventions sont systématiquement traumatisantes et provoquent, le plus souvent, des saignements importants ainsi que des problèmes de santé tels que les kystes, les infections, l'infertilité, les

complications à l'accouchement ou des risques élevés de décès chez le nouveau né dans le même temps qu'elles renforcent la prédisposition au VIH/SIDA, à l'hépatite et aux autres maladies transmissibles.

Au regard de ce qui précède, il urge que le gouvernement, loin de dormir sur les

lauriers, renforce aux maximum les campagnes de sensibilisation sur le caractère inhumain et dégradant du phénomène. Lequel semble décidément avoir la peau dure, à cause du conservatisme idéologique de certaines franges de la société togolaise.

Rappelons que la mutilation génitale, telle que définie par l'OMS, est toute procédure chirurgicale consistant à enlever en partie ou dans toute leur intégralité, les organes génitaux externes de la fille ou de la femme. C'est encore une procédure chirurgicale visant à meurtrir la victime d'une quelconque façon pour des raisons typiquement ancrées dans la tradition de nombre de groupes sociaux.

Magloire TEKO



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ**

**LA QUITTANCE**

**SÉCURISÉE**

**POUR PLUS DE**

**TRANSPARENCE**

**DANS LA COLLECTE**

**MANUELLE DES**

**RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

Dénouement de l'affaire dite d'escroquerie internationale

# Pascal Bodjona enfin libre

## ● Grande foule, émotions et pleurs au domicile de l'ancien ministre

La rumeur qui circulait depuis le vendredi 05 février par rapport à la signature d'une ordonnance relative à la main levée sur le mandat de dépôt de L'ex Directeur de cabinet de Faure Gnassingbé, ancien ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales est confirmée depuis ce samedi 06 février avec la libération d'office du ministre Pascal Bodjona inculpé, de l'avis des juristes, injustement dans l'affaire dite d'escroquerie internationale.

**Retour sur le film de la libération du détenu le plus célèbre de la prison civile de Tsévié.**

La rumeur de sa libération qui circulait déjà vendredi a mobilisé très tôt dans la matinée du samedi, une foule nombreuse de sympathisants en chaleur venue des contrées de Tsévié et de Lomé saluer la sortie de prison de l'ancien ministre. Durant deux heures d'horloge, ce monde fou avec pancartes en main, sur lesquels on pouvait lire « nous sommes Bodjona » a pris son mal en patience. Il sonnait 11h 15 quand celui que toute la masse attendait franchissait les portes de la grille de la prison de Tsévié, dans une grande ferveur. Accompagné de chants et danses traditionnels, le cortège de l'ex directeur de cabinet du Chef de l'Etat a pris la direction de l'Eglise catholique de la ville où ce dernier est allé se recueillir devant la statue de la Vierge Marie. Après ce court

passage, le cortège se lance en direction de Lomé qu'il n'atteindra qu'après deux heures de route à cause d'un bain de foule qui l'a obligé à emprunter à pieds sur plus de 200 m, le boulevard menant à son domicile à Agbalépédogan. Le point culminant de cet accueil auquel il ne s'attendait nullement, a été atteint à son arrivée au domicile. Là aussi, comme à Tsévié, le ministre Pascal Bodjona n'a pas manqué de se prosterner devant la statue de la Vierge Marie dans sa maison avant d'aller se changer et se confier à cette foule de sympathisants et de journalistes qui l'attendait. Les premières impressions de l'homme sont lourdes de sens : « merci à ma femme, mes enfants, les médias, les réseaux sociaux qui durant les 525 jours de détention ont continué à crier pour qu'à la fin, nous obtenions raison... mes remerciements vont également à la classe politique et à la population. Rendons grâce à



Dieu que Bodjona est rentré sain et sauf. Contentez-vous du mot merci » a-t-il confié.

**Le premier pic à l'endroit de ses détracteurs**

L'émotion est à son comble dans la maison où pleurs, chants et danses exprimaient la reconnaissance à l'égard du ministre Bodjona. Connu pour sa hauteur d'esprit dans les situations les plus compliquées, Pascal Bodjona a lancé le premier pic à ses détracteurs « est-ce que quelqu'un d'entre vous a un élément justifiant que cette affaire est une affaire de justice ? » s'est-il interrogé avant de conclure « ne

soyez pas vaincus par le mal mais soyez vainqueurs du mal par le bien »

Jusqu'à hier dimanche, les allers et retours des sympathisants au domicile du ministre Bodjona ont continué.

Pour rappel, le ministre Pascal Bodjona a été inculpé dans cette affaire dite d'escroquerie internationale après avoir été écouté comme témoin. Il a passé une première fois pour les mêmes chefs d'accusation 7 mois à la gendarmerie nationale avant d'être déposé à la prison civile de Tsévié le 21 août 2014 pendant que les présumés

cerveaux de cette affaire en plus du plaignant sont introuvables. Cette main levée sur le mandat de dépôt doit pouvoir clore cette affaire qui ne pourra plus déboucher sur un procès en l'absence des présumés coupables. Elle ouvre également la voie aux indemnités dont l'Etat togolais devrait s'acquitter vis à vis de l'ancien ministre. Le rendez-vous est donc pris sur le 10 février prochain à la Cour de justice de la Cedeao. Face à face, le conseil du ministre et l'Etat togolais. Le débat sur les nombreuses violations des Droits de l'homme contenues dans le dossier seront d'actualité.

Isaac Tonyi

ETS I H BOUTIQUE

POUR VOS BAZINS GAGNYLAH COUSUS ET NON COUSUS DES CHAUSSURES BONNETS ET DIVERS

ENTRE MAGAZIN WOODIN ET B.T.D GACE BIA LOME-TOGO

Tel : + 228 90100804 / 90842084 / 99613301

## Présidentielle au Niger

**Tous contre Mahamadou Issifou**

Les Nigériens se rendront aux urnes le 21 février prochain pour élire leur Président de la république. A deux semaines de cette échéance couplée aux législatives, la ferveur gagne le pays. En pleine campagne électorale, les candidats ratissent large et profond dans l'optique de rallier, chacun à sa cause, les suffrages des électeurs.

«Tous contre Mahamadou Issifou», c'est le leit-motiv des 14 adversaires du président sortant, candidat du Parti Nigérien pour la Démocratie et

quinze candidats à se lancer dans la campagne électorale, une opération de charme au cours de laquelle, tous vont s'employer à dérouler leur programme de so-

**...les forces de l'opposition se liguent dans une dynamique unitaire pour un seul objectif : empêcher Mahamadou Issifou à rempiler pour un deuxième mandat.**

Socialisme (PNDS-Tarayya) qui part à sa propre succession. Mais alors, ce dernier et ses autres concurrents devront recourir à l'arbitrage des sept (7) millions d'électeurs, un électorat confirmé par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Pour l'heure, ils sont

ciété. Dans le camp de Mahamadou Issifou qui part à la conquête d'un deuxième mandat, la sérénité semble de mise, leur candidat ayant promis à ses militants, une victoire au premier tour. «Nous allons passer dès le premier tour», a lancé vendredi, ce dernier lors d'un meeting à Niamey.



Le président sortant Mahamadou Issifou

Pour ce faire, le président sortant mise sur son bilan qu'il qualifie de «positif». «Pendant 5 ans, nous avons créé les conditions de la sécurité dans le pays, en dépit d'un environnement sécuritaire très dégradé, en dépit des menaces terroristes...», a affirmé le candidat du PNDS-Tarayya. Aussi, souhaite-t-il que la campagne se poursuive dans la paix et surtout dans l'apaisement. «Je souhaite que cette campagne soit l'occasion de débats, programme contre programme et qu'elle ne se ré-

duise pas à des insultes», a-t-il ajouté.

Pendant ce temps, les forces de l'opposition se liguent dans une dynamique unitaire pour un seul objectif : empêcher Mahamadou Issifou à rempiler pour un deuxième mandat. Dans cette entreprise unitaire, quatre candidats dont Seyni Oumarou de MNSD-Nassara, arrivé en deuxième position en 2011 avec 23% et Hama Hamadou, troisième avec 19,81%, ont signé une alliance, prévoyant d'appeler à voter pour celui d'entre-

eux, qui serait mieux placé au second tour s'il y a lieu. Fort de leur conviction, ces derniers disent «impossible» une possible réélection du président sortant. Car, soutiennent-ils, «Le pays est victime de la mal gouvernance, de l'excessive paupérisation du monde rural et de la corruption».

Aujourd'hui, Mamadou Issoufou doit batailler dur si tant est qu'il aspire véritablement à un second mandat à la tête du Niger. Puisqu'il doit, avant tout, parvenir à se défaire de deux adversaires de taille, notamment Seyni Oumarou et Hama Amadou. Challenge qui reste toujours d'actualité surtout que Hama Amadou qui avait apporté son soutien à ce dernier pour son élection en 2011 est devenu aujourd'hui, la bête à abattre du N°1 Nigérien. Puisqu'il fait face à des ennuis judiciaires qui l'ont conduit à l'exil puis en prison à son retour au pays pour une histoire de «trafic international de bébés».

Des raisons qui amènent nombre d'observateurs à envisager un scrutin qui sera loin d'être une partie de plaisir pour le président sortant.

**Magloire TEKO**

## Procès Gbagbo- Blé Goudé : L'identité de quatre témoins révélée

**Erreur technique ou « main de Dieu » ?**

L'incident s'est produit vendredi dernier à la Haye quand, lors d'une session à huis clos, les noms de quatre témoins protégés ont été dévoilés. La faute, soutient-on du côté de la CPI, est due à une «défaillance technique».

En effet, lors de cette audience retransmise sur une chaîne locale à la Haye, les micros ont été accidentellement laissés ouverts, laissant entendre publiquement l'identité des témoins. Une fuite rapidement relayée par la presse qui en a fait son chou gras. Aussitôt, la Cour de Justice de la CPI a annoncé l'ouverture d'une enquête pour situer les responsabilités d'un tel incident.

Aujourd'hui, nombreuses sont les questions qui taraudent l'esprit des observateurs. S'agit-il réellement d'une erreur technique ou c'est la main de Dieu qui serait en train d'agir dans ce procès que d'aucuns qualifient de «très politique» contre deux «insoumis» à l'Occident? En tout cas, libre cours aux commentaires. Mais ce qui saute clairement aux yeux, c'est que cette erreur n'est pas la première depuis le début de ce procès, il y a près de deux semaines déjà.

On se rappelle que mercredi dernier, l'identité du premier témoin de ce procès, caché sous l'identité P547, a été également dévoilée lorsque ce



dernier a malencontreusement donné son nom. Celui-ci racontait comment les forces loyalistes avaient ouvert le feu sur des manifestants à Abidjan. Et très vite, le juge avait ordonné

la fin de l'audition et demandé aux journalistes de ne pas diffuser l'identité du témoin.

C'est donc de bonne guerre que cet incident suscite incompréhensions au sein de l'opinion ivoirienne. Pendant que d'autres parlent de manipulation pour tordre le cou à la vérité, d'autres envoient par contre, une «main de Dieu» qui agirait en faveur de l'éclatement de la vérité. En tout cas, le moins qu'on puisse dire est que ce procès est encore loin de dévoiler ses surprises.

**Magloire TEKO**

## Nouvelle mandature à la FTF

**"La solution" Dobou Gerson, une alternative crédible!**

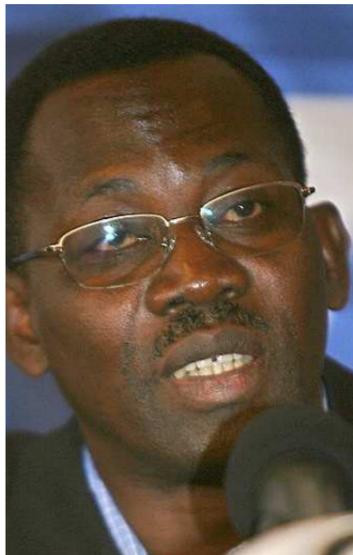
Plus que quelques jours et la FTF sera dotée d'un nouveau bureau exécutif pour régir les quatre prochaines années de l'instance hantée par des crises à répétition. Le 13 février prochain, sonne la croisée des chemins pour le sport roi togolais. En lice pour cette course à la présidence, trois listes : le "nouvel élan" du colonel Akpovy Guy, "ensemble pour la reconstruction" de Wona Germain et "la solution" de l'honorable député Dobou Sedem Gerson.

Minée par des crises à répétition, la FTF est dans le besoin d'une thérapie de choc pour se refaire une nouvelle santé qui ne peut être effective sans l'apport et l'expérience d'un homme de terrain assez huppé dans l'administration du sport. Sur les trois sauveurs qui se présentent donc au portillon de la FTF, la solution Dobou gerson est une alternative crédible pour une sortie de crise.

**"La solution" Dobou Gerson, la thérapie de choc**

Les principes de collégialité, de pragmatisme et d'excellence du groupe "la Solution" conduit par l'honorable député, assisté de personnes compétentes sont très lourds de sens et reflètent toute l'attention à l'égard d'un football à l'agonie. Pour porter la lourde mission d'insuffler un nouvel élan à l'instance suprême du football togolais, Dobou Gerson et son groupe entendent ouvrir plusieurs chantiers entre autres, l'organisation des états généraux du football togolais, la restauration de la discipline au sein de la

fédération, une nouvelle organisation du football au Togo, le renforcement des capacités du potentiel humain et technique, le renforcement des capacités du potentiel humain, le renforcement des infrastructures et des équipements, la planification de l'organisation des compétitions et matches internationaux, la prévention et le combat contre la violence sous toutes ses formes, la dotation de la Ftf d'outils de gestion des ressources financières suivant les règles de transparence et la définition avec les pouvoirs publics d'une politique plus engagée et plus valorisante du football au Togo. Cet alléchant programme de l'homme dont le nom revient à chaque fois que la Ftf sombre dans une crise, ne peut se faire sans les ressources humaines compétentes. Pour cela, le président de Agaza omnisport s'est entouré de grandes compétences à l'instar de Zepp Kouété, vice président de la ligue de football Lomé-Golfe, ancien manager de la Fédération



Dobou Gerson un prétendant sérieux à la présidence de la FTF

Togolaise de Football, de Mathieu Mablé président de l'Entente II de Lomé ou encore de Amadou Nourredine sans oublier les autres membres de ce groupe assez dynamique.

Le groupe "la Solution" s'engage donc dans la droite ligne du défi de la restauration de l'honneur et de la dignité, des valeurs qui ont déserté le football togolais il y a de cela une décennie. Y a-t-il donc une



raison pour que cette compétence mise au service du football togolais ne pose ses empreintes sur le sport roi togolais ? La souscription à la solution Dobou est donc une urgence pour sauver la jeunesse togolaise.

**Composition de la liste "La Solution"**

**Président :** Dobou Gerson

**1er vice président :** Amadou nourredine

**2ème vice président :** Mablé

Kodjo Mathieu

**Membres :**

Amétodji yaovi Michel  
Nougléga Akouété Pierre  
Kouété Nicoué Zepp  
Adjodo Kossi Jeannot  
Mme Gabiam Esther  
Katagna Essodina  
Amuzu Guillaume  
Eze Tomédégbé

*Del-Jo*

**AVIS DE VENTE IMMEUBLE**

Est mis en vente, un immeuble avec titre foncier sis à Hedzranawoe, non loin de l'Aéroport. La bâtisse est de trois (3) niveaux.

Un rez-de-chaussée comprenant 2 chambres + 1 salon+ 2 WC et douche, une cuisine+ 1 boutique+ 1 bureau avec 2 garages de 7 à 8 voitures.

Le premier étage dispose de deux couloirs. Le premier comprend 4 chambres avec WC + 1 salon + 1 cuisine+ 1 terrasse+ balcon. Le second dispose de 1 salon+ 1 salle à manger+ 2 chambres avec WC et Douche + 1 cuisine + 1 WC visiteur.

Au deuxième étage, se trouvent un grand salon + 1 chambre avec WC et Douche + 1 Bar avec une vue sur la terrasse+ 1 grande terrasse avec vue sur le premier étage. L'ensemble de l'immeuble est couvert avec une dalle en pente.

Derrière l'étage, se trouve également une villa composée de 4 chambres+ 1 couloir + 1 couloir + 1 WC et Douche.

Pour toutes informations, contacter les numéros ci-dessous:

**Togocel : (00228) 91 69 69 13**

**Moov : (00228) 98 58 13 42**

**FLAMBEAU**  
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC  
Siège social : Bd du 13 Janvier,  
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé  
Tél. (+228) 26 70 04 96  
e-mail : Loiclate@gmail.com  
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général  
chargé de la Publication  
Loïc LAWSON  
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction  
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction  
Edgar K. DJISSENOU  
K. Isidore  
Magloire TEKO

Stagiaire  
DOGBE-A. Koffi

PAO  
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent  
Tirage : 3000 exemplaires